

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 646

présenté par

M. Morel-À-L'Huissier, M. Colombani, M. Guy Bricout, Mme Youssouffa, M. Acquaviva,
Mme Bassire, M. Jean-Louis Bricout, M. Castellani, M. de Courson, Mme Descamps,
M. Lenormand, M. Mathiasin, M. Molac, M. Naegelen, M. Pancher, M. Panifous, M. Saint-Huile,
M. Serva et M. Taupiac

ARTICLE 23

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.